

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU MARDI 25 JUN 2024
EXTRAIT DES DELIBERATIONS

Nb. de Conseillers en exercice : 53

Au vote de l'affaire :

Nb. de présents : 34

Nb. de représentés : 4

Nb. d'absents : 15

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq juin à 17h09, le Conseil Municipal de Saint-Pierre s'est assemblé en séance ordinaire à l'Hôtel de Ville, sur convocation légale, sous la présidence de Monsieur Stéphane DIJOUX, 1er Adjoint.

AFFAIRE N° 33/1600 :

Cité éducative de Bois d'Olives : Vote de subventions aux associations pour la programmation 2024

ETAIENT PRESENTS :

MM. DIJOUX Stéphane, SIGISMEAU Béatrice, OMARJEE Mohammad, AHO NIENNE Sandrine, TEVANEE Jean François, FERDE Thérèse, VALY Nazir, TAN Willy, CHAMBI DJOUMBAMBA Marie Richela, ROUVRAIS Simone, MINATCHY Mariot, ALAGUISSAMY CARPAYE Nadine, BRET Jean Paul, NASSIBOU Guilaine, BALZANET Jonhy, GUIEN Marie Claire, PALIOD Marie Claude, BRINDON Marie Line, MALET Viviane, PAPY Anne Marie, HOARAU Berthe Denise, CADET André, VON-PINE Bernard, TAYLLAMIN Patricia, MOREL Didier, AGATHE Chantal, JETTER Régine, NARIA Olivier, MALIDI Mariaty, ARAYE Hélène, BEDIER Corine, HOARAU Brigitte, ANDA Jean Gaël, GOBALOU ERAMBRANPOULLE Virginie.

REPRESENTE (S) :

MM. FATIMA Sofa (par Madame TAYLLAMIN Patricia), POTIN Philippe (par Madame AHO NIENNE Sandrine), VAYABOURY Jean Patrick (par Madame GUIEN Marie Claire), RIVIERE Christelle (par Monsieur DIJOUX Stéphane).

ABSENTS :

MM. FONTAINE Michel, DAMOUR Kichena, TIONOHOUE Sabrina, KHELIF David, PERIANAYAGOM Albert, RAYMOND Edmée, DAFFON Amédée Albert, LORION David, BELLON Stéphen, ACAPANDIE Freddy, RAVAT Adame, BALAYA GOURAYA Armand, SAUTRON François, BOYER Marie Pascaline, BASSE Pascal.

Le Président de séance constate que le quorum est atteint et que le conseil peut valablement délibérer

Le Conseil Municipal a nommé Madame Hélène ARAYE pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Président de séance certifie que le compte rendu de la délibération a été affiché le 28 juin 2024 et la convocation du Conseil Municipal faite le 19 juin 2024.



Accusé de réception en préfecture
974-219740164-20240625-35-1600-DE
Date de télétransmission : 27/06/2024
Date de réception préfecture : 27/06/2024

Affaire n°33/1600 : Cité éducative de Bois d'Olives : Vote de subventions aux associations pour la programmation 2024.

Pôle Développement Social Territorialisé - Direction de la Proximité

Le Maire rappelle à l'Assemblée que les Cités éducatives lancées début 2019 sont issues du plan national pour les quartiers. Les Cités éducatives visent à intensifier les prises en charge éducatives et des jeunes, de la naissance à l'insertion professionnelle, avant, pendant, autour et après le cadre scolaire.

Ce label d'excellence de trois ans vise à fédérer la communauté éducative autour de projets concrets afin de contribuer à la réussite éducative des enfants et des jeunes de 0 à 25 ans. Par l'apport de moyens supplémentaires, mais aussi de nouveaux modes de coordination, ce programme permet de développer des projets variés et transversaux.

En ce sens, chaque Cité éducative élabore son propre plan d'actions en référence aux trois axes stratégiques fixés par l'État :

- Conforter le rôle de l'école,
- Promouvoir la continuité éducative
- Ouvrir le champ des possibles

Un comité de pilotage sur la programmation 2024 de la Cité éducative de Bois d'Olives s'est déroulé le 5 Avril 2024 et a retenu le principe d'une participation au financement d'une vingtaine d'actions définies dans le cadre des axes stratégiques de ce dispositif.

Afin de garantir la faisabilité de ces projets, les associations suivantes sollicitent l'attribution d'une subvention.

Axe stratégique : Conforter le rôle de l'école

Structures	Intitulé du projet	Subvention ANCT (€)	Subvention Ville (€)	Subvention Education nationale (€)
Association de Psychologie Positive de l'Océan Indien	Confiance-estime de soi s'épanouir dans sa vie de lycéen		528.00€	
COLLÈGE HENRI MATISSE	Décrochage et rattachage scolaire	5 000.00€		
GERMIN'ACTEUR	Osons l'école du dehors		3 278.00€	
COLLÈGE HENRI MATISSE	Journée de la science	1 500.00€		
COLLÈGE HENRI MATISSE	Sentinelles et référents			4 000.00€
MAISON DES LYCÉENS	Orientation-ambition-coordonnées	4 500.00€		
COLLÈGE HENRI MATISSE	Continuité éducative			4 000.00e
FONKER LA VIE	Projet oralité		2 600.00€	
JULIETTE AUX PAYS DES MARMAILLES	Théâtre		6 300.00€	
COLLÈGE HENRI MATISSE	Psc1	6 200.00€		
Association de Psychologie Positive de l'Océan Indien	Communication consciente et bienveillante	5 280.00€		
ASSOCIATION 6LABS	Atelier cinéma : les	5 676.00€		

Accusé de réception en préfecture
974-219740164-20240625-35-1600-DE
Date de télétransmission : 27/06/2024
Date de réception préfecture : 27/06/2024

	parents influenceurs			
TOTAL		28 156.00 €	12 706.00€	8 000.00€

Axe stratégique : Promouvoir la continuité éducative

Structures	Intitulé du projet	Subvention ANCT (€)	Subvention Ville (€)	Subvention Education nationale (€)
Jeunes Aujourd'hui pour Demain	L'oralité un parcours éducatif pour tous	4 527.00€	5 473.00€	
KOZE CONTE	Zistoire dans mon bertel		2 000.00€	
Office des Sports et Temps Libre (OSTL)	Apprentissage de l'anglais		4 300.00€	
USEP	Mon asso boost mon cerveau	3 000.00€		
FLORAISANCE	Amélioration du climat scolaire	7 200.00€		
Office des Sports et Temps Libre (OSTL)	Une pause méridienne enrichissante et amusante		20 000.00€	
COLLÈGE HENRI MATISSE	Cross de bwa do	5 000.00€		
Prestataire	Accompagnement individuel et à la parentalité au collège	15 000.00€		
Prestataire	Accompagnement psychosocial au lycée	14 450.00€		
AMEFA	Ateliers philo avec les enfants	2 200.00€		
COLLÈGE HENRI MATISSE	Formation des délégués			1 000.00€
AUBERGE DU CRATÈRE	Séjour à l'auberge du cratère	3 315.00€		
BABA SIFON	Leger parfum d'Edmond		6 000.00€	
LEKOL MISIK TRAD	Musique en construction		10 000.00€	
A ZOT BASKET	Atelier baby gym		5 840.00€	
Office des Sports et Temps Libre (OSTL)	Les JO DE BO (Bois d'Olives)	7 500.00€		
COLLÈGE HENRI MATISSE	Les JO DE BO (bois d'olives)			500.00€
Prestataire	Psychologue inter réseau	13 500.00€		
LA LIGUE D'ENSEIGNEMENT	Découverte de l'archéologie dans l'océan indien		3 000.00€	
SEVE	Atelier philosophique	6 380.00€		
TOTAL		82 072.00€	56 613.00€	1 500.00€

Accusé de réception en préfecture
974-219740164-20240625-35-1600-DE
Date de télétransmission : 27/06/2024
Date de réception préfecture : 27/06/2024

Axe stratégique : Ouvrir le champ des possibles

Structures	Intitulé du projet	Subvention ANCT (€)	Subvention Ville (€)	Subvention Education nationale (€)
AAOI	Insertion, sport & culture hors les murs	9 000.00€		
LA LIGUE D'ENSEIGNEMENT	Formation BAFA	3 482.00€	7 468.00€	
GCOI	Chauve-sourire la nuit	2 805.00€		
COLLÈGE HENRI MATISSE	Langue et art	6 265.00€		735.00€
LIR	Atelier théâtre d'improvisation – trophée impro	3 720.00€		
Association Nautique de Saint-Pierre	Sailing's cool	2 700.00€	4 100.00€	
COLLÈGE HENRI MATISSE	Lutte contre la précarité menstruelle	4 000.00€		
ASSOCIATION « ENSEMBLE EN STAGE »	Stage mixité des métiers		9 700.00€	
THEATRE BAZAR	Découverte des métiers du spectacle	10 874.00€		
CENTRE J.TESSIER	Classe transplatée ; osons ensemble l'école du dehors	5 500.00€		
COLLÈGE HENRI MATISSE	Atelier apiculture			2 765.00€
POZITIF DA KOUR	Gramoune ou lé dans mon kèr		600.00€	
SLAM LA KOUR	Découverte de l' IA		1 250.00€	
Fédération Hip Hop et culture urbaine	Ecrire, danser, créer		2 750.00€	
JULIETTE AUX PAYS DES MARMAILLES	Atelier baby gym		3 600.00€	
FLAMENCO 974	Découverte de flamenco		1 200.00€	
LIR	Un atelier hebdo de pratique d'improvisation sur du périscolaire au lycée	3 280.00€		
Office Central de la Coopération à l'Ecole	En piste la maternelle !		1 390.00€	
REUSSIT	Projet cirque.		4 000.00€	
RUGBY CLUB DE SAINT PIERRE	Rugby et citoyenneté	9 022.00€		
TOTAL		60 648.00€	36 058.00€	3 500.00€

Axe transversal : Ingénierie

Structures	Intitulé du projet	Subvention ANCT (€)	Subvention Ville (€)	Subvention Education nationale (€)
ACADÉMIE DE LA RÉUNION	Chef de projet opérationnel cité éducative			43 820.00€
WEB CUP	Résiduel adulte relai		5 000.00 €	
COLLÈGE HENRI MATISSE	Futures actions à venir	4 502.00€		2 000.00 €
COLLÈGE HENRI MATISSE	Communication	2 000.00 €		
TOTAL		6 502.00.00€	5 000. 00 €	45 820.00 €

	ANCT	VILLE	EDUCATION NATIONALE
TOTAL GENERAL	200 000.00 €	110 377.00 €	58 820.00 €

Le financement est opéré par prélèvement sur la ligne budgétaire N° 024 65748 16 CITE EDU RE24000029

Sur proposition du Président de séance, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, DECIDE :

- **D'APPROUVER** les subventions proposées aux associations ci-dessus mentionnées
- **D'APPROUVER** les conventions annexées.
- **DE L'AUTORISER**, lui ou l'un de ses adjoints délégués dans leur domaine respectif de compétences à **SIGNER** toute les pièces administratives et financières se rapportant à cette affaire.



P/EXTRAIT CONFORME,
LE MAIRE



Michel FONTAINE

Accusé de réception en préfecture
974-219740164-20240625-35-1600-DE
Date de télétransmission : 27/06/2024
Date de réception préfecture : 27/06/2024